

RDCongo/Présidentielle du 23 décembre

Kabila maintient le suspense après une semaine intense

AFP
Kinshasa/RDCongo

Mercredi sera toutefois le jour de vérité. Le 8 août étant la date limite des dépôts de candidature.

LE président Joseph Kabila maintient le suspense en République démocratique du Congo, à quatre jours de la date-butoir du dépôt des candidatures à la présidentielle et après une semaine intense marquée par le retour de l'opposant Jean-Pierre Bemba et le refoulement à la frontière d'un autre adversaire du pouvoir, Moïse Katumbi.

M. Kabila, 47 ans, qui ne peut pas se représenter selon la Constitution, a jusqu'au 8 août pour désigner un candidat de sa majorité, selon le calendrier électoral.

S'il décidait de présenter sa candidature, le calendrier électoral vers le scrutin du 23 décembre, irait au-devant de franches turbulences. Les catholiques ont prévu trois jours de mobilisation dès le 12 août si le président se représente.

Kabila n'a rien dit sur son avenir lors d'une visite de deux jours en Angola, pays voisin en première ligne dans les efforts diplomatiques de l'Afrique et de la communauté internationale dans le dossier congolais.

Le président angolais Joao Lourenço a dit avoir "reçu les garanties que le processus électoral se déroulera dans la normalité". Son ministre des Affaires étrangères Manuel Augusto affirme avoir recommandé au président Kabila "le respect de la Constitution".

De retour à Kinshasa, Joseph Kabila prépare avec sa majorité les "derniers

réglages" pour désigner un candidat qui sera connu d'ici le 8 août, affirme le porte-parole du gouvernement Lambert Mende.

Le président a demandé aux composantes de sa plate-forme du Front commun pour le Congo (FCC) de lui suggérer quatre noms pour faire son choix.

"DAUPHIN" • "La réponse c'est : ne nous quittez pas, mais si vous voulez l'alternance voici des noms", ironise un fin connaisseur de la vie politique congolaise. D'après lui les interlocuteurs du président tiennent en majorité ce langage : "Notre premier choix c'est vous, le deuxième choix c'est moi, le troisième c'est Aubin Minaku (le président de l'Assemblée nationale) parce qu'il est secrétaire général de la Majorité présidentielle".

"Plusieurs ministres nous disent que Kabila va désigner un dauphin. On attend toujours. Tout est possible", selon cet autre observateur informé.

Si Kabila fait mystère de ses intentions, ses deux principaux opposants sont clairement candidats à sa succession à la tête du géant d'Afrique centrale qui regorge de ressources à commencer par le cobalt, mais où une majorité d'habitants vit dans la pauvreté.

Menacé d'arrestation s'il rentre, l'opposant en exil Moïse Katumbi affirme avoir été de nouveau bloqué samedi à la frontière zambienne alors qu'il voulait rentrer pour déposer sa candidature. Il a décidé de se tourner vers la justice.

Le gouvernement zambien lui a officiellement dit que Kinshasa refusait son retour, a déclaré son porte-parole Olivier Kamitatu, qui ironise : "A-t-on jamais vu un gouvernement interdire à un soi-disant fugitif



Photo : AFP/L'Union

Le président Joseph Kabila continue d'entretenir le plus grand mystère sur ses intentions concernant la présidentielle de la fin de l'année.

de se rendre ?". "Mensonge et manipulation", a répondu le porte-parole du gouvernement congolais Lambert Mende.

"Katumbi est perçu comme le principal challengeur parce qu'il est de l'est du pays, comme Kabila, et qu'il peut galvaniser ces soutiens dans cette partie du pays", avance l'avocat Georges Kapiamba, président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj).

La probable mise à l'écart de Katumbi inquiète les chancelleries, qui misent toujours sur l'accord de la Saint-Sylvestre 2016 cautionnant le maintien de Kabila au-delà de son dernier mandat constitutionnel, moyennant des élections devant mener à la première transition pacifique dans l'histoire du pays.

"DECRISPATION" • « Si Katumbi n'est pas sur la liste des candidats, on ne sera pas très content. Quand on parle de "décrispation politique" depuis deux ans, c'est à lui que l'on pense », selon l'observateur précédemment cité.

Dans les faits, la volonté diplomatique pour faire pression sur Kinshasa apparaît assez faible.

A l'unanimité en mars, le Conseil de sécurité de l'Onu a placé au cœur de son nouveau mandat la préparation d'élections dans "des conditions requises de transparence, de crédibilité, d'ouverture et de sécurité".

Sur le terrain, la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) s'est gardée de toute intervention et de toute déclaration sur le retour empêché de Moïse Katumbi, "une affaire interne à la RDC", selon une porte-parole onusienne.

La Monusco en est réduite à proposer un soutien logistique aux élections, que le gouvernement congolais s'est engagé à financer intégralement malgré ses faibles ressources.

L'incertitude pèse aussi sur l'avenir de Jean-Pierre Bemba, même s'il a bel et bien déposé sa candidature après son retour triomphal mercredi à Kinshasa.

L'ex-chef rebelle est arrivé samedi dans son fief de Gemena (Nord-ouest) dans la province de l'Équateur pour savourer de nouveau sa popularité dans l'ouest du pays, après onze ans d'absence, dont dix en détention à la Cour pénale internationale (CPI).

M. Bemba doit cependant repartir dans les prochains jours à Bruxelles. La CPI le poursuit toujours dans une affaire annexe après l'avoir acquitté en appel d'une peine de 18 ans de prison pour crimes de guerre et contre l'humanité prononcée en première instance.

Pourrait-il rentrer ? Sa candidature sera-t-elle validée à Kinshasa ? Réponse le 19 août avec une liste provisoire des candidats, puis le 19 septembre avec la liste définitive.

L'Afrique en bref

• Afrique du Sud/Politique. La maire du Cap rend son tablier

La maire du Cap, deuxième ville d'Afrique du Sud, Patricia de Lille a annoncé hier qu'elle démissionnait de ses fonctions, mettant fin à un feuilleton politique de plusieurs mois au sein de son parti l'Alliance démocratique (DA), la principale formation d'opposition. Sa démission prendra effet le 31 octobre.

• Côte d'Ivoire/Politique. Gbagbo élu chef de la faction dissidente du FPI

L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, 73 ans, jugé à La Haye pour crimes contre l'humanité, a été élu samedi à la tête de la faction dissidente du Front populaire ivoirien (FPI), un parti qu'il a créé, aujourd'hui divisé en deux camps rivaux.

• Nigeria/Troubles. Cinq morts dans le nord-est

Au moins cinq personnes ont été tuées dans l'attaque d'un village par des membres supposés du groupe jihadiste Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, a-t-on appris samedi auprès de miliciens qui luttent contre l'insurrection.

A travers le monde

• Afghanistan/Attentat. Trois soldats de l'Otan tués au nord de Kaboul

Trois soldats tchèques membres de l'opération Resolute Support (RS) déployée par l'Otan en Afghanistan ont été tués hier dans un attentat-suicide perpétré par un kamikaze à pied contre leur patrouille au nord de Kaboul, non loin de la grande base militaire de Bagram.

• Etats-Unis/Enquête. L'aveu de Trump

Donald Trump a admis hier que son fils Donald Trump Jr avait rencontré une avocate russe "pour obtenir des informations" sur son opposante à la présidentielle de 2016, Hillary Clinton, qualifiant de "totalement légal" un rendez-vous pourtant dénoncé comme l'indice d'une tentative de collusion avec Moscou.

• Syrie/Conflit. L'EI a décapité l'un des otages enlevés à Soueida



Photo : AFP

Le groupe ultraradical Etat islamique (EI) a décapité l'un des dizaines d'otages enlevés le mois dernier lors d'un assaut sanglant à Soueida en Syrie, renouant avec une pratique terrible dans le pays en guerre, selon un média en ligne et une ONG hier.

Soudan du Sud/Conflit

Les belligérants signent un accord sur le partage du pouvoir

AFP
Khartoum/Soudan

En vertu de celui-ci, le chef rebelle Riek Machar va intégrer un gouvernement d'unité nationale et devenir premier vice-président.

LE gouvernement et les rebelles du Soudan du Sud ont signé hier à Khartoum un accord sur le partage du pouvoir, une initiative qui vise à mettre fin à la guerre civile meurtrière ravageant le plus jeune pays du monde.

Le président Salva Kiir et son rival, le chef rebelle Riek Machar, ont signé l'accord à Khartoum, la capitale du Soudan voisin, a constaté un correspondant de l'AFP.

En vertu de l'accord, M. Machar va intégrer un gouvernement d'unité nationale et devenir premier vice-président. M. Machar était déjà le vice-président de M. Kiir, qui l'a accusé en 2013 de fomenter un coup d'Etat contre lui, plongeant le Soudan du Sud dans une guerre civile meurtrière. L'accord a été signé hier en présence du président soudanais Omar el-Béchir, et

ses homologues du Kenya, d'Ouganda et de Djibouti, alors que plusieurs diplomates étrangers étaient également présents.

MM. Kiir et Machar sont déjà convenus d'instaurer un cessez-le-feu permanent et de retirer leurs troupes des zones urbaines. Les deux camps avaient signé le 25 juillet un accord "préliminaire" sur le partage du pouvoir, et pour parachever ce processus, les négociations vont se poursuivre jusqu'à la signature d'un accord de paix définitif.

Le président kenyan "Uhuru Kenyatta a décidé

que les négociations (pour un accord de paix) vont se poursuivre à Khartoum et non pas à Nairobi", a indiqué en anglais le chef de la diplomatie soudanaise Al-Dierdiry Ahmed, lors de la cérémonie de signature de l'accord de dimanche.

Une fois qu'un accord de paix final sera signé, les belligérants auront trois mois pour former un gouvernement de transition, qui sera au pouvoir dans le pays pour une durée de 36 mois.

Selon les termes de l'accord parrainé par Khartoum, le gouvernement de transition sera composé de

35 ministres - 20 du groupe de Salva Kiir et neuf de celui de Riek Machar, le reste représentant les autres groupes.

Le Parlement comptera 550 députés, dont 332 du groupe de Salva Kiir et 128 de celui de Riek Machar.

La guerre civile dans le plus jeune pays du monde, indépendant du Soudan depuis 2011, a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés. Un accord similaire, signé en 2015, avait été violé après une bataille meurtrière à l'issue de laquelle Riek Machar était parti en exil.